



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères

Direction de la Coopération
au développement

COOPERATION LUXEMBOURGEOISE

STRATEGIE INTERIMAIRE

POUR

LA RÉPUBLIQUE DU MALI

Vers une reprise complète de la coopération au développement

(2013-2014)

I. Le contexte de la coopération au développement Mali - Luxembourg:

La République du Mali est un pays partenaire privilégié de la Coopération luxembourgeoise depuis 1999. Les relations de coopérations sont régies par des Programmes Indicatifs de Coopération (PIC) pluriannuels. Le premier PIC entre le Luxembourg et le Mali couvrait la période 2003-2006 et comportait une enveloppe budgétaire de 19,4 MEUR. Le deuxième PIC, couvrait la période 2007-2011 et comportait une enveloppe budgétaire de 55,2 MEUR.

Le PIC II s'est calqué sur le Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) 2007-2011 du Mali et ses secteurs prioritaires sont la formation et l'insertion professionnelle, la santé, l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire et la bonne gouvernance.

Les principales composantes de ce PIC II ont été prolongées jusqu'en avril 2013 à cause de retards enregistrés dans leur mise en œuvre. A la suite du coup d'Etat et de la situation de crise au Mali, les programmes au Nord ont dû être suspendus ou relocalisés et l'identification d'un troisième PIC (2012-2016), qui avait débuté dès 2010, a été interrompue début 2012.

II. La Feuille de route

Le Luxembourg appuie l'engagement national et international en faveur de la souveraineté, de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali et salue l'adoption par l'Assemblée Nationale malienne de la Feuille de Route pour la Transition.

Sur base des engagements pris dans cette feuille de route, notamment l'organisation d'élections générales transparentes et crédibles, la Coopération luxembourgeoise est désormais en mesure d'adopter une stratégie intermédiaire en vue d'une reprise complète de la coopération au développement avec le Mali.

III. Les objectifs de la stratégie intérimaire

Etant donné l'intensité des relations bilatérales de longue date entre le Mali et le Luxembourg, **l'objectif global** de la présente stratégie est **la continuité de l'engagement luxembourgeois envers le peuple malien** pour l'accompagner dans ses efforts de sortie de crise et d'éradication de la pauvreté.

Les **objectifs spécifiques** de la stratégie intérimaire sont :

- i) La prolongation des programmes du PIC II jusqu'en 2014 afin d'en consolider les acquis, notamment par des actions de renforcement des capacités ;
- ii) L'appui au renforcement de l'Etat de droit et à la consolidation de la paix ;
- iii) La prise en compte de la situation de crise et des spécificités régionales du Nord et du Sud, notamment par l'adaptation et le retour des programmes à Kidal et à Tombouctou ;
- iv) Créer des conditions favorables pour l'identification d'un nouveau Programme Indicatif de Coopération qui pourrait entrer en vigueur fin 2014 / début 2015.

Les secteurs prioritaires de la coopération luxembourgeoise au Mali restent la formation et l'insertion professionnelle, la santé, l'eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire, la bonne gouvernance et la décentralisation.

IV. Les Instruments et les moyens de la coopération luxembourgeoise au Mali

La Luxembourg dispose d'une panoplie variée d'instruments et de vecteurs de mise en œuvre de la coopération au développement avec le Mali. La complémentarité entre la coopération bilatérale, multilatérale, l'aide humanitaire et l'appui à travers la société civile est recherchée afin d'avoir une approche cohérente et inclusive, s'appuyant sur les avantages comparatifs des différents acteurs. Un budget indicatif pour les différentes composantes de la stratégie est donné au point VIII.

V. La mise en œuvre de la stratégie intérimaire

a) Continuité des programmes bilatéraux dans la zone Sud du Mali.

La prolongation des programmes bilatéraux du PIC II permettra de renforcer les capacités dans les différents secteurs et de consolider les acquis de la coopération. Il s'agit notamment des programmes suivant :

MLI/016 Santé de Base

MLI/017 Eau potable, Assainissement et Aménagement urbain

MLI/018 Sécurité Alimentaire

MLI/019 Formation et Insertion professionnelles

MLI/020 Bonne gouvernance

b) L'appui aux collectivités territoriales

L'appui à la décentralisation était déjà un des piliers de la coopération luxembourgeoise au Mali durant le PIC II. Les collectivités territoriales maliennes étant les principaux vecteurs du développement au niveau local, la Coopération luxembourgeoise n'a donc jamais arrêté son soutien à travers l'Agence Nationale d'Investissement des Collectivités Territoriales (ANICT). Ceci s'avère encore plus important pour la réconciliation Nord/Sud au Mali.

Même en temps de crise, la Coopération luxembourgeoise continue ainsi à investir directement au niveau local, au plus proche des populations bénéficiaires, tout en favorisant l'utilisation des procédures nationales. En attendant de pouvoir conclure un nouveau Programme indicatif de Coopération avec un gouvernement central démocratiquement légitimé, le Luxembourg compte étendre sa coopération avec les autorités locales.

c) L'importance de l'appui au Nord Mali

La crise actuelle ne fait qu'illustrer davantage l'importance cruciale d'un développement équitable, incluant toutes les communautés de toutes les régions du Mali et notamment celles au Nord.

La coopération luxembourgeoise est active à Kidal depuis 2002. Si l'équipe de projet, qui est restée présente à Kidal jusqu'au coup d'Etat du 22 mars 2012, a dû être relocalisée à Bamako, il n'en est pas moins que le projet a continué d'appuyer la population de Kidal, notamment les réfugiés déplacés internes. Un recensement des déplacés du Nord est en phase de finalisation et un état des lieux des chantiers qui ont été arrêtés au début de la crise est en cours.

A Tombouctou, le Luxembourg appuie la sauvegarde et la valorisation des manuscrits depuis 2004, d'abord via une contribution au programme de l'UNESCO et, depuis 2009, à travers un programme bilatéral d'une enveloppe budgétaire de 4 MEUR (MLI/015 - Valorisation et Exploitation des Manuscrits de Tombouctou pour le Développement économique, social et culturel durable de la Région).

La prolongation de ce programme pourra appuyer les autorités maliennes et ses partenaires à réaliser un état des lieux des destructions, un recensement et regroupement des manuscrits sauvés, puis la continuation de la numérisation des documents.

d) Aide d'urgence aux populations affectées par la crise

D'après l'UNHCR, 145.500 personnes en provenance du Mali ont fui le pays vers les pays limitrophes, principalement vers la Mauritanie, le Niger et le Burkina Faso. Le nombre de personnes déplacées internes au Mali est estimé à 229.000.

Face à ces énormes défis, l'aide humanitaire luxembourgeoise vise en priorité l'assistance aux familles vulnérables affectées par le conflit au Mali et aux réfugiés en provenance du Mali dans les pays limitrophes. Concrètement il s'agit d'assistance alimentaire, de distribution de biens de première nécessité, de soins médicaux, de distribution de tentes familiales hivernales, de soutien psycho-social, de protection, de déminage humanitaire, de sensibilisation en matière d'engins non explosés et de renforcement des capacités de la société civile locale.

Les partenaires de cette aide humanitaire sont des ONG luxembourgeoises (Fondation Caritas Luxembourg, Handicap International Luxembourg, Care in Luxemburg, SOS Villages d'Enfants Monde et Fondation Raoul Follereau) ainsi que les agences onusiennes spécialisées (PAM, CICR, HCR et UNICEF).

e) Appui à la société civile

La coopération luxembourgeoise attache une importance très particulière à l'appui à la société civile. C'est ainsi que le gouvernement cofinance huit ONG luxembourgeoises au Mali, mettant en œuvre des projets dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle, du développement rural, de la sécurité alimentaire, de la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le VIH SIDA, de la lutte contre les maladies infectieuses, et de la réinsertion/réhabilitation des enfants victimes d'abus et de violence.

Les taux de cofinancement au Mali vont de 75% à 80% du budget total des projets ONG, selon qu'il s'agit d'un cofinancement simple ou d'un accord-cadre de coopération. Les ONG luxembourgeoises actives au Mali sont :

- Fondation luxembourgeoise Raoul Follereau
- Fondation Caritas Luxembourg
- Bridderlech Deelen
- Handicap International Luxembourg
- ECPAT Luxembourg (avec Bureau local)
- SOS Villages d'Enfants Monde
- Unity Foundation
- SOS Sahel International Luxembourg

Certaines activités ONG ont également dû être interrompues à cause e de la crise, mais tout est mise en œuvre pour assurer une reprise dans les meilleurs délais et dès que les conditions le permettront.

f) Appui à la mise en œuvre de la feuille de route

Le Luxembourg adhère pleinement aux deux objectifs fondamentaux de la transition et repris dans la feuille de route :

- Le rétablissement de l'intégrité territoriale du pays par la reconquête du Nord
- L'organisation d'élections générales transparentes et crédibles en 2013

Tout en soulignant que le calendrier électoral arrêté dans la feuille de route paraît difficile à réaliser en l'état, la coopération luxembourgeoise sera au rendez-vous pour appuyer les élections, le cas échéant probablement à travers un panier commun géré par le système des Nations unies.

Les aspects liés au respect de l'état de droit et à la lutte contre la corruption auront une importance particulière dans ce contexte. L'engagement luxembourgeois dans ce domaine se manifeste depuis 2010 par le cofinancement d'un projet d'UNODC d'assistance à la mise en œuvre du Programme National Intégré de lutte contre le trafic illicite et la criminalité au Mali. Ce programme a dû être arrêté suite au coup d'Etat et a pris fin après le retrait du deuxième partenaire financier.

Finalement, le respect des différents éléments de la feuille de route et la mise en place d'un gouvernement légitime à l'issue des élections permettra, non seulement la continuité et la reprise complète de la coopération luxembourgeoise au Mali, mais devrait aboutir, en 2014, à l'identification d'un nouveau Programme Indicatif de Coopération qui pourrait entrer en vigueur fin 2014 / début 2015. D'ici là, une nouvelle prolongation des principales composantes du PIC II sont envisagées.

VI. Partenariat et complémentarité

La coopération luxembourgeoise a toujours œuvrée dans un esprit de partenariat, de coordination et de complémentarité. Ainsi, le Luxembourg est en faveur d'une approche commune de l'Union européenne, notamment en ce qui concerne l'exercice de programmation conjointe qui est déjà entamé au Mali.

Compte tenu de l'intensité des relations entre le Luxembourg et le Mali, la Coopération luxembourgeoise se veut être un moteur envers une reprise complète de la coopération internationale de la part de tous les partenaires techniques et financiers du Mali. Le Luxembourg agira en conséquence, notamment dans les réunions de coordination au niveau de l'Union européenne.

Il faut souligner que l'engagement luxembourgeois en faveur du Mali est une illustration exemplaire de l'approche 3D de l'action extérieure du Luxembourg (Développement, Diplomatie, Défense), comme confirmé lors de la Conférence des donateurs sur le Mali, le 29 janvier 2013 à Addis Abeba.

VII. Les risques potentiels

La présente stratégie intérimaire couvre une période de grandes incertitudes causée par la crise que traverse le Mali depuis 2012. De plus, la mise en œuvre de la stratégie a lieu durant une période électorale qui s'annonce complexe.

Les programmes mis en œuvre ou soutenus par la coopération luxembourgeoise devront prendre en compte le contexte sécuritaire, l'absence d'un état de droit et la corruption qui gangrènent actuellement le pays. Il s'agira de créer les conditions d'un retour à la stabilité à travers un développement national inclusif ouvert notamment aux populations du nord et à tous les groupes rejetant le terrorisme et reconnaissant l'intégrité du Mali.

VIII. Budget indicatif pour 2013

Instrument	Budget (en EUR)	Remarques
Coopération bilatérale		
Lux-Development	8.000.000	programmation
Proman	660.000	programmation
Aide humanitaire	3.000.000	agréé avec les différents partenaires
ONG	940.443	agréé avec les différents partenaires
Coopération multilatérale	1 à 2 millions	à envisager pour l'appui aux élections

L'affectation d'éventuels reliquats du PIC II s'ajoutera, le cas échéant, à cette programmation.